

FICHE MILIEU "CULTURES"

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. INVENTAIRES | 2 |
| Espèces concernées par le milieu | 2 |
| Habitats présents dans le milieu | 3 |
| Statut biologique des espèces (dans le milieu) | 4 |
| Effectifs et tendances (dans le milieu) | 5 |
| Importance du site et du milieu pour la conservation des espèces | 7 |
| Cartographies | 12 |
| 2. INTERACTIONS AVEC LES ACTIVITES HUMAINES | 14 |
| 3. ENJEUX ET OBJECTIFS | 18 |
| BIBLIOGRAPHIE | 19 |

1. Inventaires

ESPECES CONCERNEES PAR LE MILIEU

Espèces de l'annexe I (en gras espèces à enjeu fort sur le milieu)

| Code Natura 2000 | Nom français | Nom scientifique |
|------------------|--|-----------------------------|
| A073 | Milan noir | <i>Milvus migrans</i> |
| A074 | Milan royal | <i>Milvus milvus</i> |
| A081 | Busard des roseaux | <i>Circus aeruginosus</i> |
| A082 | Busard Saint Martin | <i>Circus cyaneus</i> |
| A084 | Busard cendré | <i>Circus pygargus</i> |
| A098 | Faucon émerillon | <i>Falco columbarius</i> |
| A140 | Pluvier doré | <i>Pluvialis apricaria</i> |
| A176 | Mouette mélanocéphale | <i>Larus melanocephalus</i> |
| A272 | Gorgebleue à miroir blanc de Nantes | <i>Luscinia svecica</i> |

Espèces associées à forte valeur patrimoniale ou représentatives du milieu (en gras espèces à enjeu fort sur le milieu)

| Code Natura 2000 | Nom français | Nom scientifique |
|------------------|---------------------------|--------------------------|
| A046 | Bernache cravant | <i>Branta bernicla</i> |
| A048 | Tadorne de Belon | <i>Tadorna tadorna</i> |
| A113 | Caille des blés | <i>Coturnix coturnix</i> |
| | Perdrix grise | <i>Perdrix perdrix</i> |
| A142 | Vanneau huppé | <i>Vanellus vanellus</i> |
| A158 | Courlis corlieu | <i>Numenius phaeopus</i> |
| A160 | Courlis cendré | <i>Numenius arquata</i> |
| A182 | Goéland cendré | <i>Larus canus</i> |
| A218 | Chevêche d'Athéna | <i>Athene noctua</i> |
| A247 | Alouette des champs | <i>Alauda arvensis</i> |
| | Cochevis huppé | <i>Galerida cristata</i> |
| A260 | Bergeronnette printanière | <i>Motacilla flava</i> |

| | | |
|------|----------------------|-----------------------------|
| A277 | Traquet motteux | <i>Oenanthe oenanthe</i> |
| A381 | Bruant des roseaux | <i>Emberiza schoeniclus</i> |
| | Bruant proyer | <i>Emberiza calandra</i> |

HABITATS PRESENTS DANS LE MILIEU

Habitat d'intérêt communautaire

| Code de la nomenclature EUR15 | Nom de l'habitat |
|----------------------------------|--|
| 3150-4 | Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels |
| 1150* | Lagunes côtières ¹ |

Autre habitat

| Code Corine | | Nom de l'habitat | |
|-------------|-------|--|--------------|
| 82.1 | | Champs d'un seul tenant intensément cultivés | |
| 53.1 | 53.11 | Roselières | Phragmitaies |
| | 53.12 | | Scirpaies |
| | 53.13 | | Typhaies |

¹ Dans son complexe "roselières à Scirpe maritime" décrit lors du DOCOB Habitats

STATUT BIOLOGIQUE DES ESPECES (DANS LE MILIEU)

Espèces de l'annexe I

| Nom français | Reproduction | Hivernage | Haltes migratoires et alimentation |
|--|--------------|-----------|------------------------------------|
| Milan noir | | | X |
| Milan royal | | X | X |
| Busard des roseaux | X | X | X |
| Busard Saint Martin | | X | X |
| Busard cendré | X | | X |
| Faucon émerillon | | X | X |
| Pluvier doré | | X | X |
| Mouette mélanocéphale | | X | X |
| Gorgebleue à miroir blanc de Nantes | X | | X |

Espèces associées à forte valeur patrimoniale ou représentatives du milieu

| Nom français | Reproduction | Hivernage | Haltes migratoires et alimentation |
|---------------------------|--------------|-----------|------------------------------------|
| Bernache cravant | | X | X |
| Tadorne de Belon | | X | X |
| Caille des blés | X | | X |
| Perdrix grise | X | X | X |
| Vanneau huppé | X | X | X |
| Courlis corlieu | | | X |
| Courlis cendré | | X | X |
| Goéland cendré | | X | X |
| Chevêche d'Athéna | X | X | X |
| Alouette des champs | X | X | X |
| Cochevis huppé | | X | X |
| Bergeronnette printanière | X | | X |
| Traquet motteux | | | X |
| Bruant des roseaux | X | X | X |

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| Bruant proyer | x | x | x |
|----------------------|---|---|---|

EFFECTIFS ET TENDANCES (DANS LE MILIEU)²

Les effectifs en reproduction sont comptabilisés en nombre de couples, tandis que les effectifs d'hivernage et des haltes migratoires sont en nombre d'individus.

C : l'espèce est commune, **R** : l'espèce est rare, **V** : l'espèce est très rare (= very rare),

En l'absence de toute donnée sur la population, **P** indique que la population est présente sur le site.

Espèces de l'annexe I

| Nom français | Reproduction | | Hivernage | | Haltes migratoires | |
|--|--------------|----------|-----------|----------|--------------------|----------|
| | Effectifs | Tendance | Effectifs | Tendance | Effectifs | Tendance |
| Milan noir | | | - | - | P | ? |
| Milan royal | - | - | V | | R | ? |
| Busard des roseaux | 10-25 | | 10-20 | | P | ? |
| Busard Saint Martin | - | - | 10 - 20 | ? | P | ? |
| Busard cendré | 30-60 | ? | - | - | P | ? |
| Faucon émerillon | - | - | 10 - 15 | ? | P | ? |
| Pluvier doré | - | - | 300-800 | ? | P | ? |
| Mouette mélanocéphale | - | - | > 50 | ↗ | P | ↗ |
| Gorgebleue à miroir blanc de Nantes | P | ? | - | - | P | ? |

Espèces associées à forte valeur patrimoniale ou représentatives du milieu

| Nom français | Reproduction | | Hivernage | | Haltes migratoires | |
|--------------|--------------|----------|-----------|----------|--------------------|----------|
| | Effectifs | Tendance | Effectifs | Tendance | Effectifs | Tendance |

² Sources : Cf bibliographie

* Données : Réseau National « oiseaux d'eau et zones humides » ONCFS/ONF

** Données ONCFS Chanteloup

| Nom français | Reproduction | | Hivernage | | Haltes migratoires | |
|---------------------------|--------------|----------|-------------|----------|--------------------|----------|
| | Effectifs | Tendance | Effectifs | Tendance | Effectifs | Tendance |
| Bernache cravant | - | - | 0-700 | ↗* | V | ? |
| Tadorne de Belon | - | - | 10-100 | ? | C | ? |
| Caille des blés | R | ? | | | P | ? |
| Perdrix grise | P | | P | | P | |
| Vanneau huppé | 50 -150** | (* | 500-1 000 | (| C | ? |
| Courlis corlieu | - | - | - | - | P | ? |
| Courlis cendré | - | - | 500 – 1 000 | (| P | ? |
| Goéland cendré | | | P | | P | |
| Chevêche d' Athéna | 20-30 | ? | 40-60 | ? | P | ? |
| Alouette des champs | P | ? | P | ? | P | ? |
| Cochevis huppé | V | (| R | (| P | ? |
| Bergeronnette printanière | > 50 | ? | - | - | P | ? |
| Traquet motteux | | | - | - | P | ? |
| Bruant des roseaux | P | ? | P | | - | - |
| Bruant proyer | P | ↘ | P | - | P | |

³ y compris zones de mosaïque, où les individus se nourrissent également sur les prairies. Dans les zones uniquement dédiées à la culture (polders), moins de 10 couples.

⁴ Même remarque que précédemment

IMPORTANCE DU SITE ET DU MILIEU POUR LA CONSERVATION DES ESPECES⁵

Pourcentage résultant du rapport: population sur le site / population sur le territoire national ou européen.

Espèces de l'annexe I

| Nom français | Importance de la ZPS | | | | Importance du milieu dans la ZPS | |
|---------------------|----------------------|------------|----------|------------|----------------------------------|---|
| | France | | Europe | | | |
| | Nicheurs | Hivernants | Nicheurs | Hivernants | | |
| Milan noir | - | - | - | - | + | Opportuniste, le Milan noir fréquente tous les types de milieux dont les zones cultivées pour trouver sa nourriture . En période de reproduction, ce sont surtout les cultures du pays de Monts qui sont fréquentées par les nicheurs de la forêt de Monts. |
| Milan royal | - | - | - | - | | Rare sur le marais breton, le Milan royal utilise des milieux ouverts pour la recherche de nourriture . |
| Busard des roseaux | 2 à 6 % | ? % | < 1% | ? % | ++ | En période de reproduction, cette espèce apprécie les roselières et les grandes herbes. Les cultures peuvent également être utilisées par le Busard des roseaux , comme milieu de substitution. Quelques couples nichent sur le polder du Dain et le polder de St-Céran. En outre, les polders et zones cultivées du marais breton sud jouent un rôle non négligeable pour les migrateurs et hivernants qui viennent y chasser. |
| Busard Saint Martin | - | < 1 % | - | < 1% | + | Cette espèce chasse, comme les autres busards, dans les zones ouvertes riches en micromammifères. Nicheur des zones de clairières et de landes, il est absent du Marais breton en période de reproduction. En revanche, les zones de cultures accueillent plusieurs hivernants (qui fréquentent aussi les prairies) |

⁵ Source : Données Marais Breton : Formulaire Standard de Données pour la ZPS Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts
Données France et Europe : données de Birdlife international 2004

| Nom français | Importance de la ZPS | | | | Importance du milieu dans la ZPS | |
|--|----------------------|------------|----------|------------|----------------------------------|--|
| | France | | Europe | | | |
| | Nicheurs | Hivernants | Nicheurs | Hivernants | | |
| Busard cendré | 1 à 2,5 % | - | < 1% | - | +++ | On retrouve le busard cendré dans les prairies de marais, les polders et autres zones cultivées . En effet, il apprécie particulièrement les paysages ouverts où il trouve des conditions favorables à la nidification et à la chasse. Il établit son nid à même le sol, dans la végétation haute des prairies mais aussi dans les zones de cultures céréalières (milieu de substitution pour l'espèce). Dans le Marais Breton, les zones de cultures sont devenues un biotope essentiel pour la reproduction de cette espèce. Comme ailleurs en Vendée et en France, la réussite de reproduction y est toutefois compromise par les moissons qui interviennent généralement avant l'envol des jeunes. |
| Faucon émerillon | - | 1 à 1,5 % | - | < 1% | + | En migration et en hiver, il fréquente les paysages ouverts comme les zones cultivées ou les prairies de marais, où abondent les petits oiseaux, ses proies préférées |
| Pluvier doré | - | 1 à 1,5 % | - | < 1% | ++ | Le Pluvier doré fréquente en hiver et migration les zones ouvertes : prairies pâturées, zones cultivées . Il peut y trouver les vers de terre, larves et insectes constituant l'essentiel de son alimentation. Dans la ZPS, une partie de la population hivernante fréquente les champs céréaliers ou labourés des polders et zones cultivées du marais sud , souvent en compagnie des vanneaux huppés. Toutefois les zones de cultures sont un milieu de substitution à la prairie. |
| Mouette mélanocéphale | - | 0,5 à 3 % | - | < 1 % | + | Une partie de la population de Mouette mélanocéphale (principalement les migrateurs et individus en dispersion postnuptiale) se nourrit dans les cultures, avec les groupes d'autres laridés, en particulier pendant les labours. |
| Gorgebleue à miroir blanc de Nantes | > 4 % | - | < 1% | - | ++ | La Gorgebleue niche dans la végétation buissonnante des digues et des prés salés, ainsi que dans les linéaires d'hélophytes ou les haies de tamaris situés à proximité des fossés. L'espèce niche aussi dans certaines cultures (fève, colza, mais aussi céréales), en particulier sur les polders, mais la présence de fossés ou de zones de vases nues semble indispensable à la présence de l'espèce. En outre, les éléments naturels linéaires longeant les zones cultivées peuvent constituer des corridors écologiques le long desquelles se déplace l'espèce. |

Espèces associées à forte valeur patrimoniale ou représentatives du milieu

| Nom français | Importance de la ZPS | | | | Importance du milieu dans la ZPS | |
|------------------|----------------------|------------|----------|------------|----------------------------------|---|
| | France | | Europe | | | |
| | Nicheurs | Hivernants | Nicheurs | Hivernants | | |
| Bernache cravant | - | 4 à 12 % | - | 3 à 5% | + | La Bernache cravant occupe en baie de Bourgneuf l'un de ses 3 principaux sites d'hivernage sur la côte Atlantique. Plusieurs milliers d'oiseaux passent l'hiver en baie, se nourrissant notamment dans les herbiers de zostères (graminée marine). Cependant, certains hivers, la ressource alimentaire disponible dans les herbiers ne suffit pas à alimenter toute la population hivernante et une partie se replie vers les polders, en particulier dans les jeunes cultures de céréales. Selon les années, les zones cultivées des polders jouent un rôle important pour une partie de la population de bernaches. |
| Tadorne de Belon | - | 3 à 6 % | - | ? % | + | Quelques individus fréquentent les zones cultivées comme reposoir, notamment en période pré-nuptiale. |
| Caille des blés | ? % | - | ? % | - | +++ | Présente en migration et nidification dans le Marais breton. La population du site se cantonne essentiellement dans les zones cultivées, et plus particulièrement dans les cultures de blé et luzerne. |
| Perdrix grise | ? % | ? % | ? % | ? % | | Présente dans le Marais Breton, aussi bien dans les prairies que dans les cultures (polders et zones cultivées de la Barre de Monts à Saint Jean de Monts). |

| Nom français | Importance de la ZPS | | | | Importance du milieu dans la ZPS | |
|-------------------|----------------------|------------|----------|------------|----------------------------------|--|
| | France | | Europe | | | |
| | Nicheurs | Hivernants | Nicheurs | Hivernants | | |
| Vanneau huppé | 5 à 12 % | 1 à 3 % | < 1% | < 1% | + | Le Vanneau fréquente divers milieux ouverts à végétation rase. Il s'alimente de vers de terre, d'insectes ou encore de graines. Il les trouve aisément dans les prairies humides ou dans les labours. En terme de nidification, le Marais Breton est le premier site de reproduction en France pour l'espèce. Pour se reproduire, l'espèce occupe principalement les prairies humides pâturées mais aussi, dans une moindre proportion (≈5%), les cultures de printemps. Une partie des vanneaux hivernants et migrateurs utilise également les zones cultivées comme reposoir et lieu de gagnage. |
| Courlis corlieu | - | - | - | - | | De très nombreux courlis corlieu s'arrêtent dans les zones humides de la côte Atlantique au moment des migrations (avril puis juillet-août). Le marais breton accueille plusieurs centaines d'oiseaux, qui fréquentent les zones littorales mais aussi les prairies humides et les cultures, dans lesquelles ils se nourrissent et forment des reposoirs. Les polders, proches de la vasière de la baie, servent notamment de reposoir de marée haute. |
| Courlis cendré | - | 3 à 10 % | - | < 1 % | | Présent en période de migration et d'hivernage, le Courlis cendré fréquente principalement les vasières de la baie de Bourgneuf sur lesquelles il se nourrit. A marée haute, des groupes de plusieurs centaines de courlis utilisent parfois les polders cultivés d'arrière digue comme zone de reposoir (et secondairement de gagnage), en particulier quand ils sont dérangés sur leurs reposoirs littoraux habituels (prés salés). Par ailleurs, une partie de la population migratrice et hivernante utilise également les zones cultivées (et les prairies) pour se nourrir. |
| Goéland cendré | - | < 1 % | - | < 1 % | + | Le Goéland cendré peut se nourrir dans les prairies et les cultures où il mange des vers de terre, des mouches et des coléoptères. Pendant les labours, il stationne souvent en petites bandes derrière les engins agricoles, avec les groupes de mouette rieuses, pour manger les invertébrés découverts par la terre retournée. |
| Chevêche d'Athéna | < 1 % | < 1 % | < 1% | < 1 % | + | La Chevêche est un rapace cavernicole qui se nourrit surtout d'insectes, mais aussi de petits reptiles et micro-mammifères. Elle apprécie les milieux ouverts, et particulièrement les prairies riches en invertébrés. Elle niche dans des cavités naturelles ou artificielles (vieux arbres, bâtiments). Dans le Marais breton, elle est peu commune dans les secteurs uniquement dédiés à la culture (polders). En revanche, les secteurs de marais doux cultivés du sud (pays de Monts) lui sont plus favorables, car ils comportent des prairies naturelles. |

| Nom français | Importance de la ZPS | | | | Importance du milieu dans la ZPS | |
|---------------------------|----------------------|------------|----------|------------|----------------------------------|---|
| | France | | Europe | | | |
| | Nicheurs | Hivernants | Nicheurs | Hivernants | | |
| Alouette des champs | ? % | ? % | < 1 % | < 1 % | ++ | L'alouette des champs affectionne les espaces ouverts. En zone cultivée, une mosaïque de cultures, composée de jachères, herbages et céréales de printemps lui est très favorable. En hiver, elle fréquente les chaumes, les repousses de colza, les labours. Les zones de cultures du marais breton abritent probablement de nombreux couples et hivernants (répartition non connue), toutefois il ne s'agit là que d'un milieu de substitution et les prairies de marais lui sont plus favorables (meilleure réussite de reproduction, nourriture plus abondante). |
| Cochevis huppé | - | - | - | - | | Rare en Marais Breton, le cochevis huppé fréquente les zones découvertes, relativement plates, où il trouve une végétation basse et éparse. Il peut donc nicher dans les zones cultivées . La répartition de l'espèce est à préciser dans les zones cultivées comme ailleurs. |
| Bergeronnette printanière | ? % | - | < 1 % | - | + | La bergeronnette printanière, nicheur des prairies extensives pâturées, niche également dans les champs de colza ou de fèves . La répartition de l'espèce en Marais breton est mal connue (proportion cultures/prairie). |
| Traquet motteux | - | - | - | - | | Présent dans ce milieu uniquement en migration , comme dans l'ensemble de la ZPS |
| Bruant des roseaux | ? % | ? % | ? % | ? % | ++ | Le Bruant des roseaux niche principalement dans les roselières, les rouchères, les zones de hautes herbes. En marais breton il occupe notamment les linéaires de roselière qui bordent les cultures, dans lesquelles il peut s'alimenter . La répartition de l'espèce dans le marais breton reste toutefois à préciser. En période hivernale , où des populations nordiques viennent séjourner en France, on trouvera aussi cet oiseau granivore sur les prairies et les cultures . |
| Bruant proyer | ? % | ? % | ? % | ? % | +++ | Le bruant proyer est un oiseau typique des milieux ouverts avec des champs cultivés , des prairies ou des marais herbeux. Les grands arbres ou poteaux servent de postes de chant. Le nid est construit dans un renforcement sur le sol d'une prairie, d'un champ de trèfle, ou en bordure de champ. Les cultures du Marais Breton constituent donc son milieu de vie principal . Toutefois la répartition de l'espèce reste à préciser. |

Conclusion :

Les milieux cultivés sont des zones d'alimentation pour de nombreuses espèces. Elles se nourrissent de toute la petite faune qui s'y développe, c'est le cas notamment de tous les rapaces. D'autres se nourrissent essentiellement de graines, tel est le cas de l'Alouette des champs. Enfin un

certain nombre d'espèces profitent de la mise à nu des terres lors des labours pour se nourrir des vers comme le font notamment le Vanneau huppé ou le Pluvier doré.

Les zones cultivées servent également de site de nidification pour un certain nombre d'espèces qui y ont trouvé un milieu de substitution à leurs habitats originels (steppes, landes, friches herbacées, prairies). C'est par exemple le cas des Busards cendré et des roseaux, des passereaux tels que la Bergeronnette printanière, la Gorgebleue à miroir, le Bruant proyer et l'Alouette des champs.

La présence de zones cultivées dans le Marais Breton contribue à la diversité et à la mosaïque des milieux, notamment s'il s'agit de cultures biologiques. Toutefois il est nécessaire d'être vigilant afin d'éviter leur développement au détriment d'autres milieux et en particulier des prairies subhalophiles humides. Les pratiques agricoles respectueuses de la diversité écologique sont à encourager.

CARTOGRAPHIES

a. Cartographie exhaustive du milieu

Les secteurs cultivés se concentrent

- sur les polders : communes de Bouin et de Beauvoir / Mer
- sur une partie communes de la Barre de Monts, Notre Dame de Monts, Saint Jean de Monts, Saint Hilaire de Riez, Le Perrier...

Les grandes surfaces cultivées ne représentent qu'un peu plus de 2,5 % du territoire de la ZPS. Ces surfaces ne prennent pas en compte certains secteurs combinant prairies et cultures, dénommés par conséquent : « secteurs mosaïqués ». Le travail d'individualisation de ces deux types de milieux n'a pas été possible du fait de leur imbrication (actuellement la proportion de cultures dans ces secteurs tend à l'accroître).. On les retrouve notamment à proximité de Saint Jean de Monts et de la Barre de Monts.

La localisation des zones cultivées s'est faite par le biais de la photo-interprétation et grâce à la reconnaissance effectuée sur le site.

b. Cartographie de potentialité de présence pour les espèces à enjeu fort vis à vis de ce milieu

Espèces sélectionnées :

- Busard cendré
- Gorge bleue à miroir blanc de Nantes
- Bruant proyer
- Pluvier doré

- Vanneau huppé
- Caille des blés

2. Interactions avec les activités humaines

| Activité | Secteur concerné | Nature de l'interaction | Effet favorable ou défavorable | Fréquence, acceptabilité, remarques | Espèces concernées |
|-----------------------|------------------------|---|--------------------------------|--|---|
| Exploitation agricole | Toutes zones cultivées | Moissons : destruction des nichées | - | Selon les espèces, selon les cultures, selon les années : effets plus ou moins marqués | Nicheurs des cultures : Busard cendré, Busard des roseaux, Caille des blés, Perdrix grise, passereaux (alouette, bergeronnette, gorgebleue, bruant proyer...) |
| | | Monoculture | - | Perte de biodiversité | Toutes espèces |
| | | Terre nue en période hivernale | + | Milieu favorable pour certaines espèces en hivernage | Vanneau huppé, Pluvier doré |
| | | | - | Favorise le lessivage des sols. Perte de la propriété d'épuration de l'eau des végétaux. Baisse de la fertilité des sols | Toutes les autres espèces |
| | | Fertilisation et traitements phytosanitaires : dégradation des chaînes trophiques, banalisation des milieux, effets toxiques directs ou indirects, pollution des eaux, dégradation des héliophytes en bordure de champs | - | les cultures biologiques ne sont pas concernées (diversité de semences, absence de traitements) | Toutes espèces et plus particulièrement celles se nourrissant sur les secteurs cultivés |

| Activité | Secteur concerné | Nature de l'interaction | | Effet favorable ou défavorable | Fréquence, acceptabilité, remarques | Espèces concernées |
|-----------------------|------------------------|--|--|--------------------------------|--|---|
| Exploitation agricole | Toutes zones cultivées | Entretien des étiers, canaux, fossés, mares temporaires. | Respect de la pratique « vieux fonds, vieux bords » (Respect des hélophytes) | + | Peu de curage sont réalisés selon ce principe | Toutes espèces |
| | | | Berges pentues et non respect de la végétation rivulaire | - | Participe à l'évacuation plus rapide de l'eau vers la mer, disparition caractère humide des prairies, perte de la capacité épuratoire naturelle de l'eau | Toutes espèces |
| | | Jachères (création de nouveaux milieux) | | + | Milieu favorable à certaines espèces | Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, bruant des roseaux, hibou des marais... |
| | | | | - | Disparition des milieux très ouverts | Vanneau, Pluvier doré |
| | | Comblement, assèchement, drainage. | | - | Disparition des habitats humides (en particulier les roselières et les mares) et de leurs cortèges faunistiques et floristiques | Toutes espèces et plus particulièrement les bécassines et vanneaux |
| Exploitation agricole | Toutes zones cultivées | Dérangement | | - | Ponctuel et limité aux périodes de travaux agricoles | Toutes espèces et plus particulièrement les oiseaux nicheurs |

| Activité | Secteur concerné | Nature de l'interaction | Effet favorable ou défavorable | Fréquence, acceptabilité, remarques | Espèces concernées |
|--------------------------|-----------------------|--|--------------------------------|--|---|
| Chasse | Tous secteurs chassés | prélèvements | - | ponctuels et d'incidence variable selon les espèces | Espèces chassables |
| | | Dérangement des espèces (présence humaine, tirs, chiens) | - | Ponctuel dans les zones cultivées | Toutes espèces présentes pendant la période de chasse |
| | | Cultures à gibier, jachères faune sauvage, jachères fleuries | + | Les jachères fleuries favorisent la présence de nombreux insectes (elles sont cependant souvent composées d'espèces exotiques). Récoltes tardives ou absence de récoltes pour les cultures à gibier. Elles présentent un intérêt en termes de couvert et d'alimentation pour les petits passereaux. Les jachères faune sauvage ne sont pas broyées en période de reproduction et offrent un couvert cultivé après moissons, voire jusqu'à l'hiver. | Tous passereaux, Caille des blés, Perdrix grise... |
| | | Réserves volontaires de chasse | + | Zones de tranquillité | Toutes espèces |
| Implantation d'éoliennes | Polder du Dain | Mortalité d'oiseaux | - | Taux de mortalité réduit par rapport au nombre d'oiseaux passant sur le site | Alouette des champs, Courlis corlieu, Mouette mélanocéphale (cas constatés jusqu'à présent) |

| Activité | Secteur concerné | Nature de l'interaction | Effet favorable ou défavorable | Fréquence, acceptabilité, remarques | Espèces concernées |
|--------------------------|------------------|---|--------------------------------|---|--|
| Implantation d'éoliennes | Polder du Dain | Dérangement : perte de territoire des nicheurs | 0/- | Plus ou moins important selon les espèces | Pas de modification constatée chez les passereaux, peu de modifications chez les busards, non mesuré pour les gallinacés |
| | | Dérangement : perte de zones d'alimentation pour les hivernants et migrateurs | 0 | | |

3. Enjeux et objectifs

**ENJEU : Maintien et amélioration de la capacité d'accueil des zones de cultures pour l'avifaune nicheuse, hivernante et migratrice.
Améliorer la diversité biologique existante**

Objectif 1 : Maintenir et conforter la population de Busards cendrés nicheurs

Principes d'actions

- Préserver et protéger les nids de Busards cendré. Aide aux actions déjà existantes et amélioration de celles-ci
- Développer des zones de nidification favorables au Busard cendré (zones de friches, jachère, cultures spécifiques....) afin d'assurer à long terme la conservation de la population nicheuse, tout en réduisant les coûts d'intervention

Objectif 2 : Favoriser la mise en œuvre de corridors écologiques dans les zones cultivées du Marais Breton

Principes d'actions

- Maintenir et gérer les zones inter-parcellaires adaptées au déplacement, mais aussi à la nidification de certaines espèces comme les passereaux (conservation du réseau de fossés existants, conservation ou restauration des bordures d'hélophytes et autre végétation des bords de fossés, création de bandes enherbées, maintien et amélioration des arbres têtards).

Objectif 3 : Préserver et améliorer la ressource alimentaire et la qualité de la ressource en eau des zones cultivées

Principes d'actions

- Encourager une agriculture garante d'une bonne qualité du milieu, favorable au développement de la biodiversité (agricultures biologiques et durables).
- Favoriser les couverts végétaux d'hiver

Objectif 4 : Concilier les enjeux de l'agriculture et les besoins alimentaires de la Bernache cravant

Principes d'actions

- Aménager des zones de tranquillité pour la Bernache cravant à travers un couvert spécifique à son alimentation (alternative aux actions actuelles d'effarouchement).
- Etudier et suivre les comportements alimentaires des Bernaches cravant suite à l'implantation de ces couverts. Adapter une gestion spécifique à ces zones.

Objectif 5 : Accompagner le retour à la prairie naturelle dans les secteurs traditionnellement voués à l'élevage, notamment dans les zones basses du marais sud.

Principes d'actions

- Développer une mesure compensatoire afin d'accompagner la reconversion des terres arables au profit des prairies d'élevage.

BIBLIOGRAPHIE

BIRDLIFE INTERNATIONAL – 2004 - *Birds in Europe II: population estimates, trends and conservation status*. En ligne : http://www.birdlife.org/action/science/species/birds_in_europe/species_search.html

BIRDLIFE INTERNATIONAL 2005, *BirdLife's online World Bird Database: the site for bird conservation*. Version 2.0. Cambridge, UK: BirdLife International. En ligne : <http://www.birdlife.org>

Collectif, 2000. *L'animal du mois, la Bernache cravant*. ONCFS, en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr/events/animois/2000/ss_rub23.php

Collectif, 2001. *L'animal du mois, l'Alouette des champs*. ONCFS, en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr/events/animois/2001/ss_rub30.php

Collectif. *Les rapaces nicheurs sur le département de l'Aude, l'Epervier d'Europe*. CD rom Conseil Général de l'Aude – Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Aude. En ligne : http://www.cg11.fr/www/contenu/rapaces/html/fiches_rapaces/11.htm

Collectif, 2006. *Les oiseaux en Vendée, la Bergeronnette printanière*. Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation Vendée. En ligne : <http://vendee.lpo.fr/oiseaux/ber.htm>

Collectif, 2006. *Les oiseaux en Vendée, le Hibou des marais*. Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation Vendée. En ligne : <http://vendee.lpo.fr/oiseaux/hib.htm>

Collectif, 2006. *Les oiseaux en Vendée, la Mouette mélanocéphale*. Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation Vendée. En ligne : <http://vendee.lpo.fr/oiseaux/mouet.htm>

Collectif, 2007. *LPO mission rapaces, les Busards*. Ligue pour la Protection des Oiseaux. En ligne : <http://busards.lpo.fr/>

Collectif, 2008. *Les oiseaux de France, fiches espèces*. En ligne : <http://www.oiseaux.net>

KÜNG N., ADASEA Vendée, 2002. *Document d'Objectif Natura 2000 « Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts »*. 152 p.

LANCIEN B., Décembre 2004. *Dénombrement des vanneaux huppés et pluviers dorés en France à la mi-janvier 2004* (Quatrième Edition). ANCGE

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTROM D., GRANT P.J., 2000. *Le guide ornitho*. Les guides naturalistes, éd. Delachaux et Niestlé, 399 p.

SIGNORET F., 2003. *Le marais breton vendéen*. Coll. découverte nature, éd. Ouest France.

Données :

Réseau National « oiseaux d'eau et zones humides » ONCFS/ONF. Dénombrements hivernaux d'Anatidés et de Foulque macroule sur 98 entités humides d'importance nationale.

ONCFS Réserve de Chanteloup

Formulaire Standard de Données pour la ZPS Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts